

**RAPPORT ANNUEL 1968** 



# RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS POUR LE MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS

# QUELQUES DONNÉES :

Groupes			Contributions de l'année 1968
	sses populaires et Unions régionales liées à la Fédération de Québec		\$ 944,738.
119	Union régionale de Québec	\$ 296,770.	
132	Union régionale de Montréal	353,132.	
50	Union régionale de Trois-Rivières	114,177.	
17	Union régionale de Sherbrooke	44,733.	
26	Union régionale de Joliette	28,292.	
13	Union régionale de Rimouski	22,867.	
24	Union régionale de Chicoutimi	25,369.	
25	Union régionale de St-Hyacinthe	48,339.	
2	Union régionale de l'Ouest Québecois	3,308.	
6	Union régionale de Gaspé	7,751.	
4 Inst	itutions connexes		172,349.
COI	TRIBUTIONS TOTALES		\$ 1,117,087.
	Nombre de participants	2,219	
	*Nombre de pensionnés	35	
	Nouvelles adhésions (1968)	20	

Les fonds en administration de dépôt pour le compte du Mouvement coopératif Desjardins s'établissent à \$ 7,584,322., soit 70% du fonds total de \$ 10,906,733.

<sup>\*</sup>Tous ces pensionnés ont vu leur rente augmenter de 2% au 1er janvier 1969 par suite de l'indexation prévue au contrat.

# PÉRATIONS DE L'ANNÉE 1968

FONDS DE DÉPÔTS

	ntributions	Contributions	FONDS	FONDS	AUTRES	тот	AL
add	ditionnelles	régulières	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS	FONDS	1968	1967
\$	53,762.	\$ 3,138,100.	\$ 2,156,091.	\$ 2,295,681.	\$ — O —	\$ 7,942,181.	\$ 6,317,741.
	18,295.	731,210.	552,002.	553,712.	341,169.	2,196,388.	1,644,492.
	3,980.	216,025.	168,738.	90,567.	6,315.	509,059.	385,623.
			(132,465.)	654,502.	(13,219.)	508,818.	(87,992.)
						2,281.	4,347.
3		9,845.	7,383.	7,383.		26,340.	(97,210.)
	202	60 205	4E 069	AE 12E	946.	151,646.	120,787.
	202.	60,305.	45,068.	45,125.	940.	151,040.	120,767.
		46,852.	35,128.	35,128.	_0_	0_	
		390.	292.	292.		37,420.	28,116.
		29,187.	26,256.	31,708.	2,117.	89,268.	75,917.
\$	75,835.	\$ 3,958,446.	\$ 2,645,005.	\$ 3,489,592.	\$ 331,202.	\$10,906,733.	\$ 7,942,181.

au marché de chacun des fonds après avoir tenu compte des contributions, des revenus de placements, de des transferts pour nouveaux pensionnés et des charges administratives.

# ÉTAT DES

Fonds des pensionnaires

Solde au 1er janvier 1968

\$ 298,547

\$ 406,653

# Plus :

23,434
2,281
1,729

# Moins:

Retraits par suite de départ ou décès	
Transfert au fonds des pensionnaires	
pour nouveaux pensionnés	(117,108
Rentes versées	36,446
Charges administratives	

Solde au 31 décembre 1968

Le solde au 31 décembre 1968 représente ainsi la valeu la fluctuation du marché, des retraits par suite de départs RENSEIGNEMENTS
RELATIFS AUX CONTRATS
DE RENTES DE RETRAITE
EN ADMINISTRATION
DE DÉPÔTS

# RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RENTES

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

SIÈGE SOCIAL: LÉVIS, CANADA



# COMPOSITION DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 1968

Fonds de dépôts Inclus dans les fonds de L'Assurance-Vie			\$ 4,440,934.
Fonds d'obligations :			
Canada et provinces et/ou garanties	55.1%	\$ 1,456,238.	
Municipales	8.5%	225,250.	
Utilités publiques	3.7%	98,000.	
Industries	9.1%	242,000.	
Diverses	21.4%	564,770.	
Autres actifs	2.2%	58,747.	
	100 %		2,645,005.
Fonds d'actions :			
Alimentation	3.2%	\$ 112,400.	
Banques	9.1%	318,625.	
Industrie chimique	2.2%	77,187.	
Distilleries	6.6%	228,375.	
Distribution	1.0%	34,100.	
Distribution alimentaire	6.3%	219,825.	
Équipement de bureau	4.3%	150,150.	
Équipement industriel	1.4%	50,000.	
Gazoduc	1.1%	40,250.	
Grands magasins	4.2%	147,125.	
Mines	1.0%	36,250.	
Pâtes et papiers	2.5%	88,000.	
Pétrole & Gaz	9.3%	324,525.	
Services publics	7.0%	245,800.	
Sociétés de fiducie	0.6%	20,475.	
Sociétés d'investissement	2.2%	72,550.	
Tabac	1.3%	43,788.	
Transport	0.5%	16,625.	
Protection-or	2.3%	79,650.	
Actions privilégiées	1.0%	34,800.	
Valeurs industrielles américaines	14.5%	505,359.	
Autres actifs	18.4%	643,733.	
	100 %		3,489,592.
Autres fonds :			331,202.

\$ 10,906,733. \_\_\_\_

# VALEURS UNITAIRES MENSUELLES DES FONDS SPÉCIAUX —

	Fonds d'obligations	Fonds d'actions
31 décembre 1967	10.194778	10.860515
Janvier 1968	10.139215	10.744030
Février	10.079618	10.549969
Mars	10.084749	9.962215
Avril	10.245556	10.999495
Mai	10.275554	10.916613
Juin	10.378698	10.976412
Juillet	10.526612	12.172459
Août	10.687068	12.111554
Septembre	10.540206	12.837769
Octobre	10.557322	13.096599
Novembre	10.588115	13.648258
Décembre	10.344906	13.868983
Augmentation en 1968	.150128	3.008468
Augmentation en pourcentage	1.47%	27.70%

Ces contrats de rentes de retraite en administration de dépôts permettent à long terme un rendement supérieur, qui se traduit par des avantages supplémentaires pour les employés, tout en maintenant à un niveau raisonnable les charges assumées par l'employeur.

Ce mode de placement procure aux employés des avantages substantiels tels que :

- 1) une rente supérieure à ce qu'elle était;
- 2) une rente indexée en fonction du pouvoir d'achat du dollar (si le contrat le prévoit);
- un régime intégré au Régime de Rentes du Québec, ce qui a pour effet de permettre la participation aux deux régimes, sans augmentation de la contribution totale.





# 1948 - 1950 1950 — 1961 1961 - 19671967 —

# UN GESTE DE FOI...

Ils étaient dix à oeuvrer il y a vingt ans.

Les Caisses populaires avaient souscrit au fonds de réserve initial. Ils avaient leur confiance...

Ils s'étaient dit:

« Nous ferons de L'Assurance-Vie
Desjardins la plus importante
institution d'assurance-vie
au Canada français. »

Leur foi, leur persévérance, leur recherche de compétence, d'efficacité et de rendement ont transcrit leur rêve en une réalité.

Vingt ans plus tard, L'Assurance-Vie Desjardins se place au tout premier rang des entreprises du genre quant à son volume d'assurance en vigueur.

Ils étaient dix...
Ils sont maintenant quatre cents...

En fondant les Caisses populaires, au tournant du siècle, Alphonse Desjardins s'est révélé un homme de vision. Il a surtout posé un geste de foi dans ses frères les hommes.

A son image, les pionniers de L'Assurance-Vie Desjardins ont aussi posé un geste de foi.

Ainsi oeuvre la coopération...

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### le président

† HON. CYRILLE VAILLANCOURT, Lévis

#### le 1er vice-président

† VICTOR FALARDEAU, Hull

#### le 2e vice-président

\* WILLIE DESCHÊNES, Kénogami

#### les administrateurs

- \* MAURICE PERREAULT, Amos
- \* ÉMILE GIRADIN, Montréal
- † JEAN-JACQUES CARON, Trois-Rivières
- \* JACQUES DE BILLY, C.R., Québec
- \* ALFRED ROULEAU, Lévis
- \* JEAN-PAUL BERNIER, Granby
- \* ADRIEN BERNARD, Maria
- \* HILAIRE BÉLIVEAU, Sherbrooke
- \* GUY BERNIER, Montréal

- \* J.-ALBERT BOYER, Ottawa
- \* LOUIS-A. DESROCHERS, avocat, Edmonton
- \* JEAN-F. GAGNON, Saint-Fabien
- MAURICE DEMAY, M.D., North-Battleford
- \* ROGER CLOUTIER, Ag., Joliette
- \* MARCEL NANTEL, M.D., Montréal
- \* représentant les assurés
- † représentant les Caisses populaires

# LA DIRECTION

- \* ALFRED ROULEAU directeur général
- \* OSCAR MERCURE, C.A. directeur général adjoint

## secrétariat

 MICHEL ST-CYR, M.S.S. secrétaire et directeur des services auxiliaires

# contentieux

 \* GAÉTAN CANTIN, LL.L. conseiller juridique

# relations publiques

\* ROLAND LELIÈVRE directeur

#### actuariat

\* LOUIS-R. LABRECQUE, F.S.A. actuaire

GILBERT BELLEAU, A.S.A., adjoint, assurances individuelles

JEAN GÉRIN, A.S.A. adjoint, assurances et rentes collectives RENÉ MASSICOTTE, A.S.A., surintendant de l'administration

CLÉMENT-MARIE THIVIERGE, M.D., directeur médical

#### ventes

\* JEAN-JACQUES TREMBLAY, D.Ph. directeur

ANDRÉ FERRAGNE, C.L.U. surintendant, assurances individuelles

JEAN MARMET surintendant, assurances et rentes collectives

#### assurances aux Caisses

\* HUBERT MARCEAU, Adm. A. directeur

ANDRÉ PIUZE, Adm. A. adjoint

#### trésorerie

- \* OSCAR MERCURE, C.A. trésorier
- \* EDMOND PELCHAT, C.A. contrôleur et trésorier adjoint

JEAN-LOUIS GARANT, R.I.A. chef comptable

# organisation et informatique

\* GASTON LAUZIER, B.Sc. (Math.) directeur

PAUL-ÉMILE DUCLOS adjoint, organisation

# personnel

\* JEAN-CLAUDE BEAULIEU, M.R.I. directeur

MIREILLE DOUVILLE adjointe

\* Membres du Conseil de la Régie interne

# VINGT PAS DE GÉANT

# UN DESTIN MARQUÉ...

Les Caisses populaires s'étaient déjà donné une institution d'assurances générales, La Société d'Assurance des Caisses Populaires.

Dans leur désir d'élargir le champ des services offerts à leurs membres, elles mettaient encore leurs ressources en commun pour fonder une institution d'assurance-vie.

L'Assurance-Vie Desjardins avait une charte et un potentiel d'envergure: les membres des Caisses et les autres coopérateurs du Canada français.

Les premiers pas de l'institution naissante devaient être guidés par une équipe dynamique, consciente de l'ampleur du destin exceptionnel promis à cette nouvelle institution d'assurance-vie.

### PAR L'AUDACE

Les promoteurs et administrateurs de L'Assurance-Vie Desjardins oeuvrent avec acharnement à consolider au plus tôt les actifs, les réserves et les volumes d'assurance en vigueur.

Il faut de plus innover: créer des régimes d'assurance-vie à la mesure des besoins des gens de chez nous:

- assurance-vie prêt
- assurance-vie épargne, capital social

— systèmes d'assurance individuelle, familiale et collective et rentes individuelles et collectives répondant davantage aux besoins nouveaux d'une société en constante évolution.

# PAR DES OBJECTIFS ÉCONOMICO-SOCIAUX

Une administration rationnelle réserve aux assurés des ristournes intéressantes.

« Vous assurer à L'Assurance-Vie Desjardins c'est placer votre argent chez vous ». La direction de L'Assurance-Vie Desjardins veut retourner sous forme de prêts, dans les régions mêmes où elle recueille des primes, des investissements utiles aux familles et aux institutions de ces régions.

On la retrouve à l'origine de plusieurs initiatives qui ont contribué, ces récentes années, à donner aux Caisses populaires et aux institutions du Mouvement coopératif Desjardins la puissance et le prestige qui leur ont permis de jouer un rôle important dans l'évolution de l'économie du Québec. Elle s'associe de plus, de très près, aux activités des organismes coopératifs du Québec et du Canada.

Sensible à sa responsabilité sociale autant qu'économique, L'Assurance-Vie Desjardins contribue à la fondation et au maintien de L'Institut Coopératif Desjardins et de la Chaire de coopération de l'Université de Sherbrooke.

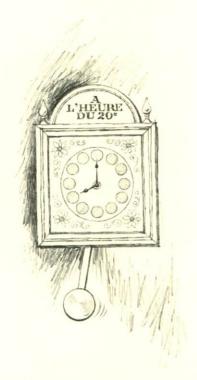
Elle commandite de plus, dix années durant, des émissions éducatives à la chaîne française de Radio-Canada.

# PAR LA PERSÉVÉRANCE DANS L'EFFORT

Vingt ans marquent une étape dans le déroulement de ce destin exceptionnel.

Pionniers d'hier et dirigeants d'aujourd'hui savent que cette étape n'est qu'une autre occasion de ressourcement, d'ajustement des objectifs aux besoins de notre temps... en vue d'élans nouveaux.

Conscients de la valeur exceptionnelle du prestige et du patrimoine acquis, les administrateurs actuels de l'institution d'assurance-vie, fondée par les Caisses populaires il y a 20 ans, la veulent rayonnante dans son secteur propre mais également positivement agissante dans ses contributions au Mouvement coopératif Desjardins, devenu une force économique et sociale.



# LE 20° RAPPORT D'exercice

S'insérant dans les éléments de la marche ascendante de L'Assurance-Vie Desjardins, les résultats du présent exercice s'inscrivent à tous les secteurs comme le couronnement de ces 20 ans d'efforts, marqués par un souci d'efficacité, de rendement et par la qualité des services.

Ce 20e rapport d'exercice est donc particulièrement révélateur.

#### L'ENCOURS

Après avoir doublé, l'an dernier, le cap du deux milliards d'assurance en vigueur, voici que, au cours de son vingtième exercice, l'institution accuse une augmentation de \$416,909,460 d'assurance en vigueur (19.3%), ce qui porte son encours global à \$2,577,942,690. Toujours bonne première, L'Assurance-Vie Desjardins est de très loin en avance sur les autres entreprises du genre, d'appartenance canadienne-française.

C'est là la récompense des dirigeants et des membres des Caisses populaires, qui ont toujours secondé les efforts des animateurs de L'Assurance-Vie Desjardins. L'encours des seuls régimes d'assurance-vie prêt, épargne et capital social, se chiffrant à lui seul à \$1,918,543,985, en est la preuve la plus éloquente.

# LES ASSURANCES INDIVIDUELLES

Les instructeurs-gérants et représentants de carrière de nos bureaux régionaux ont fourni un apport de \$52,137,148 d'assurances nouvelles, réparties sur 4,973 contrats individuels, portant l'encours à ce poste à \$356,213,316, une augmentation de 9.2%.

Les systèmes accirance-enfants et accirance-voyage ont également connu une courbe ascendante. 148,342 enfants ont été protégés par ces contrats visant, selon la philosophie de l'institution, à la protection de la famille et de ses membres.

Le volume prime perçu au secteur accirance est de \$1,005,941.

# LES ASSURANCES-VIE PRÊT, ÉPARGNE ET CAPITAL SOCIAL

Au cours de 1968, 449 Caisses ont souscrit au nouveau contrat d'assurance-vie épargne-capital social.

Au terme de cet exercice, la grande majorité des Caisses détiennent notre contrat d'assurance-vie prêt et épargne. L'augmentation de l'assurance sur l'ensemble des contrats se chiffre à plus de \$350,000,000 d'assurance en vigueur, ce qui porte l'encours global à ce poste à près de \$2,000,000,000.

Plus de 1,500,000 membres de Caisses profitent des avantages de ces régimes d'assurance.

Depuis sa fondation, L'Assurance-Vie Desjardins a retourné aux Caisses, sous forme de prestations d'assurance-vie prêt, plus de \$28,000,000 et, sous forme de prestations d'assurance-vie épargne et capital social, plus de \$18,000,000.

Depuis la mise en vigueur de ces régimes, les ristournes payées à l'assurance-vie prêt, épargne et capital social s'élèvent à \$8,200,000. Les préoccupations coopératives de L'Assurance-Vie Desjardins se transcrivent dans les faits.

# LES ASSURANCES COLLECTIVES

Les dispositions de nos contrats d'assurance collective ainsi que la qualité du service donné aux assurés ont accentué la tendance de groupes considérables, rattachés à des entreprises ou services gouvernementaux, à recourir à L'Assurance-Vie Desjardins.

L'on nous considère donc comme une institution de première importance et d'un potentiel concurrentiel valable au moment de la demande de soumissions.

Les primes perçues pour l'assurance-vie collective, l'assurance-salaire et l'assurance-maladie et invalidité sont de l'ordre de \$5,718,040 et le montant d'assurance en vigueur est de \$303,185,389.

# LES RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RENTES DE RETRAITE

Les actifs accumulés en vertu de ces régimes s'élèvent à \$10,906,733.

L'on sait que les investissements de ces régimes sont largement diversifiés et répartis en actions, obligations et prêts hypothécaires.

Un compte rendu détaillé de l'administration de ces régimes est annexé au présent rapport. Qu'il nous suffise de rappeler ici que le rendement du seul fonds d'actions s'établit à 27.7%.

# LES REVENUS

Les revenus globaux de l'institution se sont accrus dans une proportion de 21%.

De \$23,621,850 qu'ils étaient en 1967, ils passent à \$28,584,609.

Tous les revenus-primes des diverses sections des régimes d'assurance et de rentes sont en progrès.

Les revenus des fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite s'établissent à \$2,221,323, une augmentation de 102.5%; les revenus de l'assurance collective se chiffrent à \$5,718,040, une augmentation de 27.7%.

Les revenus de placements se sont élevés de 41.6%, pour se situer à \$2,088,943.

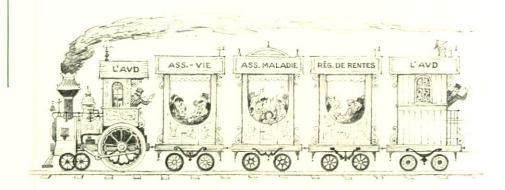
Nous retraçons là les conséquences de l'évolution rationnelle d'une politique de placements dynamique.

L'orientation des investissements des fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite s'est avérée également des plus encourageantes avec 14.6% de rendement moyen.

Le taux de rendement net de notre actif s'établit à 6.46%.

### LES PRESTATIONS

Le présent rapport d'exercice indique que L'Assurance-Vie Desjardins a retourné en prestations, au cours de 1968, à ses assurés ou aux héritiers d'assurés plus de 58% de ses primes perçues. Ces prestations s'établissent à \$14,103,274.



# LES RISTOURNES

Le montant des dividendes ou ristournes payés ou attribués au cours de l'année s'élève à \$2,041,124, comparativement à \$1,820,738 l'an dernier, une augmentation de 11.9%.

La ristourne pour l'assurance-vie prêt et invalidité a augmenté de 15.9% et celle pour l'assurance-vie épargne et capital social de 19.5%.

Les mêmes formules de ristournes ont été maintenues, soit 10% de base et 10% d'expérience à l'assurance-vie prêt et invalidité et une ristourne d'expérience de 60% de 80% des primes payées, moins les prestations, à l'assurance-vie épargne et capital social.

#### L'ACTIF

Passé de \$36,166,991 à \$43,950,067, l'actif a fait un bond de 21.5%. En chiffres absolus, c'est la plus forte augmentation de toute l'histoire de L'Assurance-Vie Desjardins.

Cette augmentation représente près du double de l'augmentation moyenne des actifs des compagnies canadiennes d'assurance-vie.

Au poste le plus important de l'actif, soit celui des prêts hypothécaires, se totalisant à \$14,994,764, l'on décèle déjà le fruit d'une évolution dans la politique de prêts de l'entreprise: une bonne proportion des prêts consentis à l'habitation familiale certes, mais parallèlement une tendance vers des prêts pour des habitations de type communautaire.

Il est à noter ici que le plus gros prêt au secteur de l'habitation, en 1968, a été fait à la Fédération Co-op-Habitat du Québec. C'est là une preuve de plus de la confiance et de la fidélité de l'entreprise au monde de la coopération.

Le second poste en importance de l'actif se situe au secteur des investissements en valeurs municipales et scolaires avec un montant de \$7,519,663.

Tout comme les coopératives d'épargne et de crédit, L'Assurance-Vie Desjardins

tente de répondre, dans la mesure du possible, aux besoins et aux initiatives des collectivités de chez nous.

En troisième lieu, se placent les investissements en obligations dans l'industrie et les services publics avec \$2,826,184. C'est une participation de l'institution à l'activité économique qui s'ajoute à celle que l'on retrouve au poste des actions ordinaires et privilégiées détenues dans le portefeuille.

# L'IMPÔT SUR LE REVENU

La présentation récente, par le Gouvernement du Canada, d'un énoncé de loi relatif à de nouvelles impositions sur les revenus des compagnies d'assurance-vie nous pose un problème d'envergure, que nous aurons à résoudre au cours de l'année 1969.

Que nous réservent ces changements? Nous en aurons une meilleure idée lorsque ces nouvelles dispositions de l'impôt sur le revenu et les règlements qui s'y rapportent seront précisés.

# SOMMAIRE DES OPÉRATIONS

	1968	1967
REVENUS		
Primes d'assurance et de rentes	\$24,274,343	\$21,049,233
Revenus des fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite	2,221,323	1,097,164
Revenus nets de placements	2,088,943	1,475,453
	\$28,584,609	\$23,621,850
ATTRIBUTIONS		
Prestations	\$14,103,274	\$11,958,721
Dividendes aux assurés	2,041,124	1,820,738
Augmentation de la réserve mathématique	4,410,406	3,676,619
Fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite	2,221,323	1,097,164
Intérêts sur montants en dépôt et autres	69,328	57,687
Taxes et permis	449,567	391,755
Commissions aux représentants	921,589	842,056
Frais généraux	3,431,793	3,131,444
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Montant porté à la réserve contingente	70,000	60,000
Montant porté à la réserve pour fluctuations de la valeur au marché des placements	375,000	225,000
Montant porté au surplus non attribué	456,934	326,395
	\$28,584,609	\$23,621,850

# L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

# Bilan au 31 décembre 1968

# ACTIF

	1968	1967
Obligations: Canada et provinces	\$ 2,499,843	\$ 1,532,10
Corporations municipales et scolaires	7,519,663	6,901,83
Corporations religieuses	1,246,174	1,196,67
Industries, services publics et autres	2,826,184	2,610,53
Actions ordinaires et privilégiées	934,974	473,07
Parts sociales de coopératives et de caisses d'épargne et de crédit	111,580	111,55
Prêts hypothécaires	14,994,764	12,862,28
Terrains et bâtisses	2,175,195	2,122,85
Prêts sur polices	829,251	632,11
Dépôts en fiducie pour placements	1,045,619	247,50
Espèces en caisse et en dépôt	265,714	270,69
Intérêts courus	409,863	277,91
Primes dues et échues (nettes)	2,595,145	2,475,46
Fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite	6,465,799	4,451,77
Divers	30,299	62
	\$43,950,067	\$36,166,99

Approuvé pour le Conseil d'administration

C. Vaillancourt, président Alfred Rouleau, directeur général

# **PASSIF**

	1968	1967
Réserve mathématique sur contrats en vigueur	\$25,758,736	\$21,364,627
Réclamations en voie de règlement et provision pour réclamations non rapportées	3,703,005	3,483,686
Montants en dépôt et les intérêts	603,008	484,711
Taxes à payer sur primes d'assurance	66,203	129,447
Exigibilités diverses	284,303	369,680
Provision pour dividendes aux assurés	2,031,455	1,747,444
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Réserves spéciales pour régimes de rentes de retraite	6,465,799	4,451,772
Fonds de réserve souscrit et payé par les Caisses populaires Desjardins	571,189	571,189
Réserve contingente	780,000	710,000
Réserve pour fluctuations de la valeur des placements	1,375,000	1,000,000
Surplus non attribué:		
Solde au 31 décembre 1967 \$1,820,164		
Augmentation en 1968 456,934		
(1) 是 1	2,277,098	1,820,164
	\$43,950,067	\$36,166,991

# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan de L'Assurance-Vie Desjardins, compagnie mutuelle d'assurance sur la vie, au 31 décembre 1968 et après avoir obtenu tous les renseignements et explications demandés, nous certifions que ce bilan représente, à notre avis, la situation financière exacte de la Compagnie le 31 décembre 1968 du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par la documentation soumise et

tel que l'indiquent les livres de la Compagnie. La réserve pour fluctuations de la valeur des placements se chiffre à \$1,375,000 et est suffisante pour couvrir la différence entre la valeur aux livres inscrite au bilan et la valeur statutaire. La réserve mathématique et la provision pour dividendes sont inscrites au bilan, d'après les données de l'actuaire de la Compagnie qui nous en a certifié l'exactitude.

BOULANGER, FORTIER, RONDEAU et CIE Comptables agréés

# **POINTS SAILLANTS DU RAPPORT**

	1968	1967	1962
Actif	\$ 43,950,067 \$	36,166,991	\$ 15,418,045
Revenus	28,584,609	23,621,850	11,070,040
Prestations	14,103,274	11,958,721	5,197,523
Dividendes aux assurés	2,041,124	1,820,738	899,055
Assurance en vigueur	2,577,942,690	2,161,033,230	959,004,759

## LE PERSONNEL

L'année 1968 a été marquée au coin de la préoccupation de l'information et de la formation du personnel de même que sa participation à la vie de l'institution.

#### LE PERSONNEL INTERNE

Les directeurs de services ont entrepris des cours relatifs au travail d'équipe et en style d'administration. Des réunions de cadres et d'employés ont été orientées vers l'étude en commun de questions relatives à la mise en place de politiques nouvelles de l'entreprise concernant le perfectionnement, l'accueil de l'employé et la ponctualité. Sept cours portant sur les différentes disciplines reliées à l'assurance-vie sont donnés au siège social. Ces cours sont suivis par 77 employés. Quinze autres employés suivent, avec la

collaboration financière de l'entreprise, différents cours à l'Université. Enfin, cinq examens d'actuariat ont été réussis en 1968.

Le taux de rotation du personnel pour l'année a été de 7.9%, le plus bas enregistré depuis 10 ans.

L'accroissement du personnel a été de 6.6%, portant ainsi le nombre des employés à 255. Relativement à cet accroissement, soulignons que, en vue d'augmenter l'efficacité des opérations, le service de l'informatique a doublé le nombre de ses programmeurs.

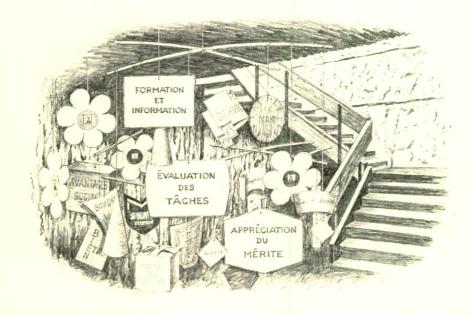
# LE PERSONNEL EXTERNE

Plusieurs données du présent rapport annuel constituent un témoignage de l'efficacité du travail du personnel externe. Aux efforts continus se joint une compétence qui croît d'année en année: en 1968, deux autres représentants ont obtenu le titre de CLU. L'Assurance-Vie Desjardins compte désormais vingt représentants assureurs-vie agréés.

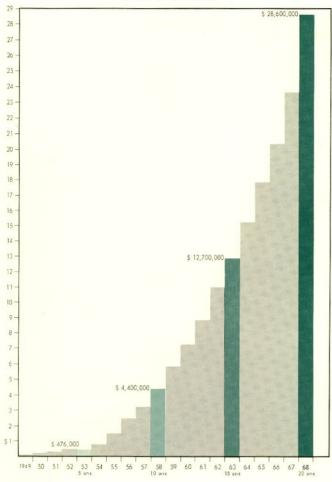
Sept représentants ont complété le cours de la Life Underwriters Association, ce qui porte à quarante-sept le nombre de diplômés LUATC.

Le « Certificat national de compétence » a été décerné à trente-neuf représentants du personnel de la vente.

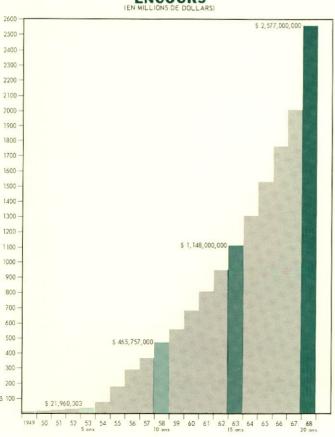
Enfin, L'Assurance-Vie Desjardins est heureuse de compter cinq membres du Million Dollar Round Table parmi son personnel de vente.



# **REVENU TOTAL**



# **ENCOURS**



# LES CHIFFRES PARLENT...

Nous laissons aux dirigeants des coopératives d'épargne et de crédit, à nos assurés, à tous ceux qui, chez nous, ont suivi avec intérêt le développement de cette institution d'assurance-vie fondée par les Caisses populaires il y a 20 ans, le soin de juger du rendement de cette mise en commun d'efforts et d'intérêts.

Les succès de L'Assurance-Vie Desjardins sont le fruit de la clairvoyance et de la ténacité de ses promoteurs et dirigeants certes, mais aussi incontestablement celui de l'appui et de la confiance de plus de 2,000,000 de coopérateurs de chez nous.

ACTIF
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

# CETTE VINGTIÈME ANNÉE

Vingt ans d'histoire sont révélateurs de la solidarité de L'Assurance-Vie Desjardins envers les organisations coopératives du Québec, du pays et de l'étranger. Cette collaboration s'est encore plus particulièrement manifestée ces récentes années au niveau des institutions du Mouvement coopératif Desjardins.

# LA COOPÉRATION

Bien consciente des liens idéologiques qui rattachent notre institution aux autres organismes coopératifs, la direction de L'Assurance-Vie Desjardins a consenti volontiers les sacrifices de temps et d'argent nécessaires pour assurer à tous les niveaux de la coopération une contribution, une présence ou un geste d'entraide.

L'Assurance-Vie Desjardins, affiliée au Conseil de la Coopération du Québec, a collaboré à toutes les activités et initiatives de cet organisme.

Elle s'est également associée au congrès du Conseil Canadien de la Coopération, tenu en Alberta en juillet 1968, en y déléguant son directeur général adjoint. Elle est demeurée en contact étroit avec les organismes coopératifs américains qui oeuvrent, avec le succès que l'on connaît, dans des secteurs identiques au sien.

Elle a voulu aussi être présente, dans le cadre des échanges France-Québec, en permettant à son directeur des ventes de participer, en France, à titre de délégué du Conseil de la Coopération du Québec, à une mission sur le mouvement coopératif.

# LE MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS

L'Assurance-Vie Desjardins ne manque aucune occasion de collaborer aux initiatives provinciales, régionales ou locales des Caisses populaires et des autres institutions du Mouvement coopératif Desjardins.

Elle est bien payée de retour puisque, au delà des relations professionnelles, les administrateurs et le personnel des Caisses continuent de lui manifester un vif intérêt en venant visiter le siège social et rencontrer les dirigeants et le personnel de cadres.

Dans cette optique, L'Assurance-Vie Desjardins était heureuse de fournir sa contribution financière à l'émission « Boni populaire Desjardins », en plus de mettre les services de son directeur des Relations publiques à la disposition de la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins pour le terme de cette série.

# TÉMOIGNAGES DE CONFIANCE

Notre directeur général, M. Alfred Rouleau, a été l'objet, au cours de 1968, de plusieurs témoignages de confiance et de services signalés:

La revue « Commerce » le désignait comme « l'homme du mois » en janvier 1968.

D'autre part, la Commission épiscopale d'Action sociale de la Conférence Catholique Canadienne l'invitait, au début de l'année, à siéger comme membre de son Conseil national d'action sociale.

Enfin, à peine un an après sa nomination au Conseil Economique du Canada, M. Alfred Rouleau se voyait, en septembre dernier, invité à siéger au Conseil d'administration de Sidbec et de Dominion Steel and Coal Corporation Limited (DOSCO).

# NOUVEAU POSTE

En juillet 1968, un nouveau poste administratif était créé à L'Assurance-Vie Desjardins, celui de contrôleur. M. Edmond Pelchat, C.A., se voyait confier ces nouvelles responsabilités tout en demeurant trésorier adjoint.

# NOMINATION

M. Jean-Louis Garant, R.I.A., chef de la division de la comptabilité générale, a été nommé chef comptable. Il cumule désormais les deux fonctions.



# **INNOVATIONS '68**

Mil neuf cent soixante-huit, une autre année caractérisée par la recherche de compétence, d'échanges et d'entraide à divers titres.

On pourra le constater à la lecture du résumé succinct de ce qui a particulièrement marqué les activités de L'Assurance-Vie Desjardins tout au long des douze mois écoulés.

# FORMATION DU PERSONNEL

Outre l'intérêt manifesté par les représentants depuis l'an dernier pour le Service de la Formation professionnelle, missur pied par La Sauvegarde et L'Assurance-Vie Desjardins, l'on aura constaté dans les pages antérieures, à la rubrique « Le personnel », un désir tout aussi vif, tant chez les cadres que chez les employés, pour des cours spécialisés de nature à assurer des connaissances plus étendues des mille et un rouages de l'administration moderne de l'assurance-vie.

# RÉUNIONS RÉGIONALES D'INFORMATION

Des documentaires de vulgarisation sur l'assurance-vie, faisant appel aux techniques audio-visuelles modernes, furent présentés au niveau des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, à l'intention des administrateurs et du personnel des Caisses populaires. Une autre initiative conjointe de La Sauvegarde et de L'Assurance-Vie Desjardins.

La présentation audio-visuelle de L'Assurance-Vie Desjardins a fait l'objet subséquemment de plusieurs demandes de Caisses désireuses de la placer au programme de leur assemblée annuelle.

#### « UNI-D »

Le service de l'assurance collective a préparé, au cours de l'année, un système d'assurance conçu pour répondre tout particulièrement aux besoins de groupes restreints d'employés.

Un concours pour donner un nom à ce nouveau système a suscité le terme « UNI-D »... une idée Desjardins, toujours au service des collectivités grandes ou petites.

# L'ESPRIT DU 20e ANNIVERSAIRE

L'Assurance-Vie Desjardins contribue, depuis de nombreuses années, aux multiples initiatives du Club Champfleury, groupant tout le personnel de son siège social.

Les activités culturelles, sportives et autres de ce Club sont nombreuses et remarquables par leur qualité.

La direction est heureuse de souligner l'intérêt tout particulier que les membres de cette association ainsi que le personnel externe ont manifesté pour célébrer les vingt ans de L'Assurance-Vie Desjardins.

Plusieurs concours ont fait, à l'occasion, la preuve de l'imagination, de l'esprit de créativité et du sens artistique de plusieurs des employés: salles et corridors du siège social ont affiché, durant quelques mois, le fruit du talent, voire de l'humour d'une très grande proportion des employés.

Nous nous réjouissons que certains des travaux soumis, lors des différents concours du 20° anniversaire, aient inspiré l'artiste qui a réalisé la maquette et les illustrations du présent rapport.



# NOS BUREAUX RÉGIONAUX

BAS ST-LAURENT 21 ouest, rue de l'Évêché, Rimouski

CHICOUTIMI-LAC SAINT-JEAN 245 est, rue Racine, Chicoutimi

DESJARDINS 59, avenue Bégin, Lévis

LA MAURICIE 1240, rue Royale, Trois-Rivières

L'ESTRIE 1144 ouest, rue King, Sherbrooke

L'OUTAOUAIS 53, rue Saint-Raymond, Hull

MONTRÉAL-CHAMBLY 196, rue Charron, Ville Lemoyne

MONTRÉAL-JACQUES-CARTIER 5597, rue Laurendeau, Montréal 205

MONTRÉAL-LAURIER 211 est, rue Jarry, Montréal 351

MONTRÉAL-MAISONNEUVE 3252 est, rue Ontario, Montréal 402

QUÉBEC-EST 510 est, rue Saint-François, Québec 2

QUÉBEC-SAINTE-FOY 2873, chemin Sainte-Foy, Québec 10

BUREAU PRINCIPAL POUR MONTRÉAL 1770, rue Christophe-Colomb Montréal 132

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS POUR L'ONTARIO 546, rue Saint-Patrice Ottawa (Ont.)

Tous ces bureaux sont situés dans l'immeuble d'une Caisse populaire.

# NOS INSTRUCTEURS-GÉRANTS

ADRIEN NADEAU, C.L.U.

OCTAVE TREMBLAY, C.L.U.

RAYMOND VERRET

YVON PAQUET, C.L.U.

ROSAIRE ROYER, C.L.U.

RAYMOND PHILION, C.L.U.

JEAN-GUY DUQUETTE, C.L.U.

ERNEST SARRAZIN, C.L.U.

EDMOUR CHAGNON, C.L.U.

MARCEL VINCENT, C.L.U.

J. MARCEL FILION

ROGER ST-JACQUES

Par l'entremise de ses représentants,

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS vous offre:

les assurances-vie, individuelles, familiales et collectives, les régimes accident-maladie et de rentes pour les individus, les familles, les groupes d'employés ...

et les services du

# CENTRE D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION

JACQUES LEFEBVRE, LL.L., Directeur 1259, rue Berri, (suite 430) Montréal 132





